



*Soyez toujours capables de ressentir,
au plus profond de vous même,
n'importe quelle injustice,
commise contre n'importe qui.
SURTOUT COMBATTEZ LA !*



Monsieur DUCHENE BONSOIR,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier pour votre information concernant notre demande d'affichage dans les locaux de la Préfecture de la Meuse.

Nous reconnaissons ici votre volonté à tenter de rétablir, avec **la CGT**, des rapports raisonnables pour des échanges auxquels personne ne peut se soustraire.

Vous prenez au moins le soin de nous répondre, c'est une bonne chose.

Nous sommes tout de même agréablement surpris que cette réponse soit différente pour ne pas dire à l'opposé de ce que nous avait répondu avec détermination

Monsieur MAITREHEU lors de la dernière réunion informelle du mois d'avril.

En effet nous étions, selon ses propos, "**interdit de séjour**".

C'est bien que la Préfecture ne s'entête pas à vouloir empêcher notre Organisation Syndicale à diffuser sa communication.

Dans le cas contraire, cela n'aurait été qu'un combat du plus que nous aurions su mener.

Nous pouvons comprendre les raisons qui poussent certaines personnes à s'attacher, par n'importe quel moyen, à limiter notre présence.

Ce type de comportement ne fait que renforcer notre détermination à exister "quoi qu'il en coûte".

Nous sommes le Syndicat qui dérange à défaut d'être le syndicat qui s'arrange, **il faut savoir s'y habituer, cela s'apprend**.

Nous reconnaissons volontiers qu'il est toujours plus agréable de jouer à domicile en présence d'un syndicat maison.

Si nous avons bien lu la réponse apportée par Monsieur MAITREHEU, notre punition est donc levée.

Nous sommes, d'un seul coup, de nouveau reconnus dans le paysage syndical.

Pour nous c'est un grand jour. Nous parlons bien entendu de la journée du **28 MAI 1982**.

Nous disposerons donc, dès que possible, de l'espace syndical qui nous attend.

Enfin, sachez qu'il est vraiment préférable pour tout le monde que les choses se terminent ainsi.

Nous restons à votre écoute tout en vous remerciant, encore une fois, pour la réponse apportée.

Cordialement.

Joël CROLBOIS "représentant CGT DDT 55.